

FEDERATION FRANCAISE DES REFLEXOLOGUES

75 rue de Lourmel - 75015 PARIS - Tél. 01 64 24 48 16- www.reflexologues.fr

CODE DE DÉONTOLOGIE

Le réflexologue :

1- Adhère à la définition de la Réflexologie retenue par la Fédération Française des Réflexologues (FFR) dans son règlement intérieur.

Rappel : La réflexologie est une technique de digitopression qui considère le pied ou la main comme la représentation du corps humain et de tout ce qui le compose. Elle a pour objectif, entre autre, de relaxer, de réguler l'homéostasie, d'activer la circulation et d'agir sur l'ensemble des manifestations liées au stress par la stimulation des points réflexes correspondants.

2- Admis comme membre de la Fédération, s'engage à exercer son activité avec humanité, probité et loyauté.

3- S'engage à toujours observer le principe fondamental du respect de la personne humaine.

4- Membre de la Fédération, s'engage à ne nuire en aucune façon à celle-ci ou à l'un de ses membres ; il y fait preuve d'esprit confraternel et d'entraide à l'égard des autres membres de la Fédération.

5- S'engage à n'émettre aucune critique négative à l'égard d'un membre ou d'une formation reconnue par la Fédération.

6- A pour objectif de restaurer au maximum l'autonomie de son patient.

7- Ne pose aucun diagnostic médical et n'intervient dans aucune décision thérapeutique.

8- Observe l'attitude absolue de réserve et de secret professionnel pour tous ses patients.

9- A tout moment laisse à son patient sa totale liberté de choix thérapeutique.

10- S'attache à promouvoir, sous l'égide de la Fédération, les standards de formation retenus par les Organisations Internationales pour satisfaire les critères et exigences de la profession.

11- Admet de percevoir des honoraires raisonnables conformes à l'éthique de la profession.

AU NOM DU RESPECT FONDAMENTAL ET TOTAL DE L'INTEGRITE PHYSIQUE ET MORALE DE LA PERSONNE HUMAINE, LE REFLEXOLOGUE S'ENGAGE :

12- A respecter son client dans sa demande et ses choix de vie.

13- A ne cautionner ni alimenter les excès, errances (émotionnelles, spirituelles, addictions, dérives perverses ou projections de son client, afin de demeurer authentique dans la démarche stricte et exclusive du réflexologue qui n'est ni un médecin, ni un maître spirituel, ni un substitut affectif.